

2023-3352

2024-04-11

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la capsaïcine et autres capsaïcinoïdes, RVD2023-10. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 30-03-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-10. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-3352

2024-04-11

Safer's® Fiche le Camp Prêt à l'emploi

REPOUSSE CHATS, CHIENS, MARMOTTES, RATONS LAVEURS, MOUFFETTES ET ÉCUREUILS DES ZONES PAYSAGÉES, INCLUANT LES PLANTES ORNEMENTALES, LES JARDINS, LES PELOUSES, LES MANGEOIRES POUR OISEAUX, LES SACS POUBELLES ET LES POUBELLES POUR UNE DURÉE ALLANT JUSQU'À 30 JOURS.

DOMESTIQUE

LIQUIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

PRINCIPES ACTIFS :

Huile de poivre noir 0,480 %

Pipérine 0,185 %

Capsaïcine.....0,017 %

Autres capsaïcinoïdes associés... 0,015 %

No D'HOM 29743 LOI P.A.

Traite jusqu'à 29,7 m²

CONTENU NET :

Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2
1-800-800-1819

2023-3352

2024-04-11

INFORMATIONS GÉNÉRALES : Safer's® Fiche le Camp Prêt à l'emploi contient des ingrédients irritant les animaux listés lorsqu'ils touchent ou goûtent le produit. Il peut être utilisé pour repousser les chats, les chiens, les marmottes, les rats laveurs, les mouffettes et les écureuils des zones traitées pour une durée allant jusqu'à 30 jours.

Ce produit tache les surfaces de construction et les surfaces peintes. Ne pas appliquer sur les parements, les toits, les terrasses, les clôtures, les allées de garages, les surfaces peintes (y compris les automobiles), les trottoirs, et les autres surfaces de construction et architecturales. Lors de la pulvérisation, ne pas laisser le produit dériver sur les surfaces de construction présentes dans la zone de l'application.

MODE D'EMPLOI

RÉSERVÉ À UNE UTILISATION À L'EXTÉRIEUR. Ne pas appliquer sur les cultures vivrières ou fourragères. Appliquer uniquement sur des surfaces sèches, et uniquement dans des conditions favorisant un séchage rapide du produit (légèrement venteuses) et par temps sec et doux avec une faible humidité relative. NE PAS appliquer ce produit dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes) ni où des enfants iront jouer

Espaces paysagers, incluant pelouses et plantes ornementales ::

Le pulvérisateur répulsif pour animaux Safer's® Fiche le Camp Prêt à l'emploi peut être utilisé pour:

- Décourager le creusage fait par les chats, les chiens, les rats laveurs, les mouffettes et les écureuils dans les zones paysagées.
- Décourager les chats, les chiens, les marmottes, les rats laveurs, les mouffettes et les écureuils de pénétrer dans les jardins et les pelouses.
- Décourager les dommages causés aux plantes ornementales par les chats, les chiens, les marmottes et les écureuils.

Pulvériser le produit abondamment jusqu'à ce que la surface soit mouillée ou dégouline. Appliquer légèrement une deuxième fois une fois que la première application est sèche. NE PAS entrer dans les zones traitées et en interdire l'accès tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. Appliquer le produit sur la terre, le paillis, les pelouses et les plantes ornementales. Réappliquer tous les 30 jours ou selon le besoin, lorsque le pouvoir répulsif diminue. Une application plus fréquente peut être nécessaire durant les périodes prolongées de grosse pluie.

Ne pas appliquer le produit directement sur les nouveaux plants, les boutures et les plantes soumises à la sécheresse. Éviter l'application sur les plantes lorsque la température est supérieure à 30 °C. Avant l'application de grande envergure sur les plantes, tester le produit dans une zone discrète et attendre 24 heures pour vérifier qu'il n'y a pas de dommage.

Sacs poubelles et conteneur à ordures :

Pour réduire les fréquentes déchirures des sacs poubelles et les dégâts causés aux conteneurs par les chats, les chiens, les rats laveurs et les écureuils, pulvériser le produit abondamment sur le sac ou le conteneur jusqu'à ce qu'il soit bien mouillé. Appliquer légèrement une deuxième fois une fois que la première application est sèche. Traiter les sacs poubelles dans les 72 heures précédant le ramassage. Réappliquer sur les conteneurs à ordures tous les 30 jours ou selon le besoin, lorsque le pouvoir répulsif semble diminuer. Une application plus fréquente peut être nécessaire durant les périodes prolongées de grosse pluie. Mangeoires pour oiseaux :

Pour décourager le maraudage des mangeoires pour oiseaux par les écureuils, mouiller la zone autour

2023-3352

2024-04-11

de la mangeoire, y compris le poteau, les branches et le tronc de l'arbre. Il est aussi possible de pulvériser directement sur les mangeoires pour oiseaux. Pour les mangeoires en bois ou plastique, effectuer un test sur une zone discrète pour s'assurer que le produit ne tache pas la surface avant de traiter toute la mangeoire. Appliquer le produit abondamment jusqu'à ce que l'objet soit bien mouillé. Appliquer légèrement une deuxième fois une fois que la première application est sèche. Réappliquer tous les 30 jours ou selon le besoin, lorsque le pouvoir répulsif semble diminuer. Une application plus fréquente peut être nécessaire durant les périodes prolongées de grosse pluie.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter la peau. Sensibilisant cutané potentiel. En cas d'ingestion, un goût amer et une sensation de brûlure auront lieu. Éviter l'ingestion et le contact oculaire ou cutané. Porter des gants étanches, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes lors de la dilution, du mélange et de l'application du produit. Se laver les mains au savon et à l'eau après l'utilisation, et avant de se toucher les yeux ou le visage ou d'aller aux toilettes. Entreposer au frais et à l'abri de la chaleur et de la lumière. Ne pas fumer ou manger lors de l'application. L'application du pulvérisateur répulsif pour animaux Safer's® Fiche le Camp Prêt à l'emploi n'est pas censée endommager les plantes ornementales.. **GARDER LES ENFANTS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES ÉLOIGNÉS DES SITES D'APPLICATION JUSQU'À CE QUE LA SOLUTION SOIT SÈCHE.**

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE: Conservez le produit dans son emballage d'origine. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser les contenants vides. Les jeter dans les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des sites provinciaux ou municipaux d'élimination des déchets domestiques dangereux.

2023-3352

2024-04-11

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.